



## SPECIALISATIONS Cuisine vivante (saveur et équilibre, végétarienne )

Enseignement Secondaire Supérieur de Transition

### DOSSIER PEDAGOGIQUE :

**UE-359** –Code 481106U21E1

[www.cefor.be/web/formations.php?Adm=359](http://www.cefor.be/web/formations.php?Adm=359)

<b>Organisation</b>	Nombre périodes	40 p
	Local	Atelier cuisine
	Horaire	1 fois semaine matin (9H30 à 14H45) ou soir (17h00 à 22h15)

<b>Conditions d'entrée</b>	Certificat de l'enseignement secondaire inférieur ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré. Acceptation <a href="#">Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) du Cefor</a>
<b>Participation financière :</b>	Inscription +- <b>45 €</b> +- <b>12 €</b> Sur présentation d'attestation FOREM, CPAS, AWIPH, - 18 ans Support de cours : Notes à charge de l'étudiant Matières premières : +- 10 €/cours (prévoir avance 30 € au 1 <sup>er</sup> cours) Matériel professionnel : Tenue (notamment sécurité) + matériel : +-155 € Le Cefor ouvre un magasin de la 2 <sup>ème</sup> semaine de cours jusqu'au début octobre

<b>Programme de cours</b>	Appliquer les différentes techniques de préparation et de cuissons des aliments dans la perspective d'une cuisine végétarienne ; Réaliser des mets végétariens équilibrés en respectant une fiche de fabrication ; Réaliser des mets à base de produits crus ou cuits à basse température en respectant l'équilibre alimentaire, Identifier les principales erreurs alimentaires, spécifier les besoins d'un organisme sain (calories, glucides, lipides, oligoéléments...).
---------------------------	---

<b>Méthodes d'enseignement</b> : Respect des horaires et présences requises Cours pratiques en atelier réalisés en groupes, cours théoriques
<b>Evaluations</b> : L'évaluation portera sur les acquis d'apprentissage ( voir dossier pédagogique) <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Evaluation formative et continue</b> (en cas d'absence, report sur l'évaluation finale)</li><li>- <b>Evaluation finale</b> : En fin de module date(s) à préciser par le professeur</li><li>- <b>2<sup>ème</sup> session (si ajourné)</b> : date(s) à préciser par le professeur (pas de report en cas d'absence injustifiée)</li></ul>